

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, certifie que l'Arrêté n°AP23/193 en date du 24 Novembre 2023 concernant la prescription de la Déclaration de Projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme relative au projet de réaménagement de l'Anse Tabarly, a été affiché à la Métropole Toulon Provence Méditerranée aux lieux habituellement prévu à cet usage à compter du 24 novembre 2023 et pour une durée d'un mois.

Fait à Toulon, le 9 Janvier 2024

Par déléation  
pour le Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée

  
Le Directeur Général Adjoint des Services  
Madame Christine MORICE

